

Rando de la Fouace

Dimanche 16 octobre 2016

4 Parcours à allure libre

Accueil à partir de 7h30 : Espace Sèvria Bd. Bernard Verlynde

Départs :

21 Km à 8h00 5 €

Nouveau ≥ 15 Km nordique à 8h15 4 €

15 Km à 8h30 4 €

9 Km à 9h00 3 €

+ 1€ si inscription sur place

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés 1 € par participant sera reversé à l'association

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Pensez à apporter votre gobelet

sinon en vente 0,50€ sur place

Renseignements: Bernard 06 28 05 93 83 - Marianne 06 22 41 40 12







	BULLETIN D'INSCRIPTION (chèque à l'ordre du club RAND'HAYE-VOUS)								
9 Km		21 Km	NOMS	Prénoms	Adresses	Ages	Téléphones		

Bulletin à adresser avant le 13 octob	re a	à:
---------------------------------------	------	----

.........

Marianne CHALIVEAU 23 rue des Coteaux 44690 LA HAYE-FOLIASSIERE

La RANDO n'est ni une course, ni une compétition, ni un audax.

Les participants s'engagent à marcher et non pas à courir.

Les organisateurs auront le souci d'assurer la SECURITE et le RESPECT de l'environnement.

Les marcheurs doivent strictement observer les règles du code de la route et respecter les instructions données par les organisateurs.

Le club RAND'HAYE-VOUS décline toutes responsabilités en cas d'accidents ou de poursuites liés aux infractions qui pourraient être commises par les marcheurs.

Les randonneurs n'ont pas la priorité sur la voie publique.

En dehors des agglomérations ils doivent se tenir sur la moitié droite de la chaussée empruntée, en application d l'article R 219-4 du code de la route. Le parcours sera fléché.

Chaque marcheur s'engage à subir un examen médical pour s'assurer que son état de santé lui permette d'effectuer la distance sur laquelle il s'est inscrit.

Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale sera réclamée.

Les moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.

CHAQUE RANDONNEUR DOIT AVOIR SON ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OU SA LICENCE A JOUR

EN CAS D'ACCIDENT appeler le : 06 28 05 93 83